

Horizons 2020

Les élections européennes auront lieu le 9 juin prochain.

Pourquoi en parler dans un journal municipal ? Parce que ce qui se décide à Bruxelles ou à Strasbourg a des impacts sur l'ensemble des collectivités de notre territoire, de l'État aux communes, des régions aux départements : directives sur l'eau, sur la qualité de l'air, sur les marchés publics, sur l'efficacité énergétique des bâtiments, sur la gestion des déchets, sur la protection des données personnelles...

Ces règles, parmi tant d'autres, touchent à notre quotidien, et il nous appartient, au plan communal, de les appliquer et de contribuer à les faire respecter, de les traduire dans des projets et de les consacrer dans des budgets.

Sur tous ces sujets l'Europe s'honore d'être le continent qui se donne les contraintes les plus exigeantes.

Et surtout : depuis 1945, chaque citoyen symphorinois vit en paix, parce que cette année-là s'est créée une Organisation de Nations Unies et surtout parce qu'en 1957 a été fondée une communauté européenne, d'abord composée de six Etats, de vingt-sept aujourd'hui.

Si nous choisissons d'évoquer l'Europe dans cette tribune c'est aussi parce que nous savons que de manière traditionnelle -et nous espérons cette fois-ci nous tromper !- les électeurs pour ce scrutin se déplacent peu.

Or cette année il sera crucial, et chaque organe de presse ou de communication, international ou local, doit prendre sa part dans l'invitation à en mesurer les enjeux : nous devons être plus forts parce que la guerre est à nos portes, parce que la crise climatique s'intensifie, parce les démocraties sont aussi menacées de l'intérieur. Or le bon sens populaire nous le rappelle : l'Union -en l'occurrence avec une majuscule- fait la force, celle de près de quatre cent cinquante millions d'habitants. Formons le vœu que la plus grande partie d'entre eux se rende aux urnes. A notre niveau, formons celui qu'une personne qui lira ces mots en parlera à dix autres, et que le score de Saint-Symphorien-d'Ozon, le 9 juin, sera supérieur à celui de 2019.

Si nous encourageons avant tout à voter, nous appelons aussi nos administrés à prendre le temps d'analyser avec attention le programme des partis, à distinguer ceux qui ont toujours servi le projet européen, à se documenter auprès de médias d'information et non de propagande, à adhérer plutôt qu'à sanctionner, à regarder au-delà des frontières et de l'actualité, à considérer le temps long, pour rendre désirable le monde de nos enfants.

Ozon l'Avenir

Vos élus Ozon l'Avenir se sont abstenus lors du vote du budget.

Nous partageons les grands objectifs : rénovation énergétique des bâtiments, école et maintien des professions médicales sur le territoire. La méthode pêche par le manque de définition des besoins, d'implication des acteurs et sur le calendrier.

Nous attirons depuis le début du mandat l'attention de la municipalité sur la nécessité de procéder à la rénovation énergétique des bâtiments. L'objectif était de diminuer l'empreinte carbone, les dépenses énergétiques et bénéficier dans les meilleures conditions des aides de l'État notamment grâce au plan de relance lancé en 2021.

La municipalité a fait le choix d'attendre et de ne se résoudre à investir que pour faire face aux obligations du décret Éco Energie Tertiaire entré en vigueur le 1er octobre 2019.

Aucun des bâtiments construits au cours des dix dernières années ne bénéficie de tels aménagements. Ah si, monsieur le maire rappelle à l'envi qu'ils disposent d'un éclairage LED. L'interdiction des ampoules à filament date de 2012...

La facture énergétique pèsera cette année 200 000 euros supplémentaires.

La rénovation de l'école des marais va mobiliser près de 5 millions d'euros. Nous avons proposé dès le lancement du projet de constituer un groupe de pilotage réunissant tous les acteurs. L'intelligence collective permet de gagner en efficacité en productivité en identifiant les problèmes avant qu'ils ne deviennent insolubles.

La réunion d'information auprès du public, après celles des enseignants et des élus en est la démonstration. Elles ont fait émerger des sujets concrets auxquels la municipalité est incapable de répondre :

Sanitaires pour les adultes, insonorisation du préau et de la salle de restauration, cour ne créant pas d'îlot de chaleur et sol perméable, stores pour les fenêtres orientées au sud, ventilation des classes, réorganisation des locaux, gestion des travaux, nuisances pour les riverains et les enfants durant les travaux...

Pour maintenir les professionnels de santé sur la commune nous proposons de les rencontrer les écouter, comprendre leurs besoins et définir les réponses adaptées.

La municipalité a choisi la démarche inverse en décidant de la solution : une maison médicale à la place de celle des associations. Elle a mandaté en septembre des consultants pour convaincre nos professionnels de s'y installer. Le résultat est toujours attendu. Ce délai ne peut que générer de l'inquiétude sur le bienfondé de la démarche.